> Harcèlement moral au travail : Non-discrimination d'une victime de harcèlement

Livre II: Le contrat de travail

Titre Ier: Champ d'application

Chapitre unique.

L. 1211-1 Ordonnance 2007-329 2007-03-12 JORF

■ Legif. ■ Plan 🎍 Jp.C.Cass. 🏗 Jp.Appel 🗏 Jp.Admin. 🏯 Juricaf

Les dispositions du présent livre sont applicables aux employeurs de droit privé ainsi qu'à leurs salariés. Elles sont également applicables au personnel des personnes publiques employé dans les conditions du droit privé, sous réserve des dispositions particulières ayant le même objet résultant du statut qui régit ce personnel.

Titre II : Formation et exécution du contrat de travail

Chapitre Ier: Formation du contrat de travail

Section 1 : Dispositions générales.

_. 1221-1 .

Irdonnance 2007-329 2007-03-12 JORF 13 mars 2007

■ Legif. Plan Jp.C.Cass. Jp.Appel Jp.Admin. Juricaf

Le contrat de travail est soumis aux règles du droit commun. Il peut être établi selon les formes que les parties contractantes décident d'adopter.

Récemment au Bulletin de la Cour de Cassation

> Soc., 11 mai 2023, nº 21-25.136, (B), FS [ECLI:FR:CCASS:2023:SO00529]

service-public.fr

- > Le contrat de travail est-il obligatoirement écrit ? : Contrat écrit facultatif (L1221-1), présomption de CDI en l'absence d'écrit (L1221-2) et contrat rédigé en français (L1221-3)
- > Conclusion d'un contrat de travail à durée indéterminée (CDI) pour un salarié : Conclusion du contrat de travail

L. 1221-2 LOI n°2008-596 du 25

Le contrat de travail à durée indéterminée est la forme normale et générale de la relation de travail.

p.41 Code du travail